

Interprétation des attentes des différents usagers de la forêt

par Florence DESSALES

A travers l'exemple du massif de la Clape dans l'Hérault, sont présentés les différents acteurs de cet espace naturel :

- le propriétaire (le Conservatoire du littoral), dont les missions principales sont l'acquisition foncière et l'ouverture au public,

- les gestionnaires (collectivités locales...), qui interviennent dans des actions en faveur du maintien des activités locales existantes, de la valorisation du patrimoine naturel et de la prévention contre le risque d'incendie de forêt,

- les usagers « traditionnels » que sont les agriculteurs (viticulteurs, éleveurs) et les chasseurs, qui sont liés au Conservatoire par des conventions de gestion agricole pour les premiers, et par des conventions de gestion cynégétique pour les seconds,

- les usagers « de loisirs » dont les pratiques concernent : l'escalade, la randonnée pédestre, la randonnée équestre, le VTT, la spéléologie, la baignade dans des gouffres, les pèlerinages...

De nombreux aménagements ont été réalisés : balisage de sentiers, aménagement d'aires de parkings, installation de poubelles et de bars...

Les études de fréquentation réalisées ont montré la contradiction dans les attentes du public de loisir. Celui-ci recherche davantage d'équipements, mais en même temps plus de tranquillité et de « naturel ». La question se pose de savoir jusqu'à quel point faut-il équiper un espace naturel ? La politique du Conservatoire du Littoral est d'aménager le moins possible.

Les études ont également montré qu'en période estivale, les touristes fréquentaient davantage le massif quand le vent soufflait trop violemment sur la plage.

Peu de conflits existent entre les différentes catégories d'usagers, alors que des conflits peuvent apparaître au sein d'un même groupe d'usagers (dans des cas d'hyper-fréquentation pour une pratique, à l'exemple de l'escalade). Le Conservatoire manque de contacts avec les usagers isolés, non organisés et donc non représentés dans les instances de concertation. Il offre des produits non essentiellement touristiques, mais liés à la découverte d'un espace naturel.

F.D.

Florence DESSALES
Conservatoire
de l'espace littoral
et des rivages
lacustres
Pôle méditerranéen
de l'environnement
littoral
165 rue Paul Rimbaud
BP 6035
34030 Montpellier